

Conseil d'arrondissement
Séance du 27 septembre 2021

Voëu présenté par Michel Jallamion et le groupe Communiste et Citoyen du
20^e arrondissement

Relatif au départ de la Poste du 21 rue Belgrand

Considérant que la Poste, dont le premier semestre a relevé son excellente santé financière, doit assurer un service public à la hauteur des besoins des habitants ;

Considérant que le 20^{ème}, arrondissement populaire de 200 000 habitants fortement dénivelé, ne possède plus désormais que 8 bureaux de poste avec guichets ;

Considérant que dans le même secteur la Poste Gambetta n'est plus un bureau de plein exercice ;

Considérant la pétition en cours signée par des centaines d'habitants ;

Considérant que le bail arrivant à échéance et de long travaux semblant prévu par le nouveau propriétaire, la n'a à notre connaissance pas demandé à exercer son droit de retour une fois les travaux achevés ;

Considérant malgré un dialogue constant entre la Mairie et La Poste sur ce sujet que la seule solution proposée par La Poste est la création de deux points contacts chez des commerçants, le trafic se reportant sur le bureau bd Mortier, bureau dont de nombreux usagers nous alertent sur ces dysfonctionnements ;

Considérant que La Poste a réaffirmé continuer être à la recherche de foncier mais qu'elle n'a fait aucun retour sur la proposition faite par la Mairie notamment sur l'emprise foncière 158 rue de Bagnolet et n'a transmis aucun cahier des charges sur l'emprise nécessaire à une solution alternative malgré de nombreuses relances tout au long de cette année ;

Considérant que le nouveau propriétaire du bâtiment occupé actuellement par La Poste a indiqué que c'est La Poste elle-même qui souhaite quitter les lieux et que cette dernière n'a donné aucune raison objective à la Mairie de son départ si ce n'est le mauvais agencement des lieux alors même que des travaux y sont prévus ;

Considérant qu'une opportunité à moyen terme de réimplantation pérenne existe sur l'emprise RATP en face de l'emplacement actuelle ;

Considérant que l'ensemble des services publics sont vecteurs d'égalité, permettent l'accès aux droits, la couverture des besoins et constituent un lien social fondamental pour les citoyens à commencer par les plus fragiles d'entre eux ;

Les groupes de la majorité municipale et le Maire du 20^{ème} réaffirment leur refus de voir transformer des bureaux de poste en points contacts commerçants et demandent :

à La Poste :

- **De maintenir l'emplacement actuelle de son activité ;**
- **De rechercher activement, si elle souhaite maintenir sa décision de départ, un autre site dans le même secteur ;**
- **De répondre par écrit et de façon détaillée aux différentes demandes et propositions de la mairie,**
- **Si une solution provisoire doit être trouvée à la réouverture du bureau de Poste du fait de la durée des travaux, celle-ci doit correspondre aux besoins des habitants de notre arrondissement et du secteur par exemple en ouvrant de nouveaux les guichets de la poste Gambetta et en augmentant de manière significative les moyens de La Poste Mortier ;**

En outre les groupes de la majorité municipale et le Maire du 20^{ème} sollicitent la Maire de Paris pour se faire le relais de ces demandes auprès du président directeur général et de la direction régionale de La Poste.